

GRAND RECIT

De ce qui s'est passé hier au Champ de Mars, et des assassinats qui s'y sont commis, avec le nombre des morts et des blessés.

DEPUIS deux jours, le peuple de Paris, trompé par ces chiens d'aristocrates, qui profitent de tout ce qui se présente à eux pour nous désunir, se rassembloit en grouppes, soit au Champ de Mars, soit au Palais-Royal, et murmuroit contre le décret, qui *laisse le roi, suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce que la constitution soit finie.*

On étoit parvenu à lui persuader que l'assemblée avoit décrété au contraire, que le roi reprendroit tout suite de son pouvoir.

Un grand nombre étoit indigné de cet acte de clémence; il vouloit que le roi fut puni, et il ne savoit pas qu'il l'étoit réellement, par cette suspension décrétée.

Les grouppes étoient présidés de quelques hommes qui ne parloient de rien moins que d'assassiner tous les députés, MM. de la Fayette, Bailly, le Roi, la Reine, etc.

L'assemblée nationale, allarmée pour la tranquillité publique, manda avant hier, samedi, le département de Paris, le ministre de l'intérieur, et la municipalité; et leur enjoignit d'assurer, par tous les moyens possibles, la paix et l'union entre tous les citoyens.

En conséquence de ces ordres, le département fit afficher hier matin une proclamation, dans laquelle il invitoit le peuple à rentrer dans l'ordre, à se soumettre aux loix.

La municipalité fit proclamer à son de trompe, quatre diffférens arrêtés pris dans le même objet. Nous devons ajouter que les municipaux et notables proclamateurs profitèrent du rassemblement d'hommes qui se faisoit autour d'eux, pour leur faire entendre le langage de l'amitié, de la vérité, de la raison.

Malgré ces mesures de sagesses, le peuple toujours égaré, se rassembla au Champ de Mars pour y signer une nouvelle pétition contre le décret rendu.

Un Invalide et un perruquier, placés sous l'autel de la Patrie, avoient fait deux trous au plancher de l'autel, et s'amusoient à épier si les citoyennes, qui accouroient en foule pour signer la pétition, avoient la jambe bien faite.

Ils furent découverts; on les trouva approvisionnés de vin, de pain; on dit même de poudre. Alors on s'attroupa autour d'eux, on les pressa, on les arrêta; on les conduisit au juge de paix: celui-ci ordonna qu'ils fussent transférés à la force. Hélas! ils n'avoient pas fait deux pas, que déjà, on les avoient pendu; on s'amusa même à séparer la tête de leur corps avec un couteau.

Le peuple se disposoit ensuite à traîner leur corps dans Paris; la garde nationale s'y opposa, et s'y opposa avec succès

Dans le moment où cette scène cruelle se passoit au Champ de Mars.

M. de la Fayette, monté sur son cheval, fut menacé de perdre la vie. On a dit qu'un garde du centre, précipitoit sa bayonnette contre ce Général, lorsque deux de ses camarades saisirent l'assassin par les cheveux, arrêtèrent l'effet de son crime, et le conduisirent dans le corps-de-garde voisin.

M. de la Fayette s'y rendit aussi, et demanda

que le coupable fut élargi, en disant aux autres : Messieurs, vous vous êtes trompés ; il n'est pas possible qu'un de mes compagnons d'armes ait voulu m'assassiner : s'il eût eu des raisons de m'en vouloir, il auroit réclamé, sans doute, une réparation, plus digne d'un soldat citoyen que celle que vous lui supposez..... Je demande qu'il soit mis en liberté.... Et le vœu de M. de la Fayette avoit été rempli.

Revenons au champ de Mars. — L'opposition qu'on avoit mis à ce que les corps des malheureux qui venoient de perdre la vie, fussent traînés dans Paris, avoit été le motif d'une grande fermentation.

Des gardes nationales furent assaillies par des pierres.

La municipalité et M. de la Fayette envoyèrent à onze reprises, pour avertir le peuple que s'il ne se retiroit, on alloit publier la loi martiale.

Les envoyés de la municipalité ne furent point écouté ; un aide-de-camp de M. de la Fayette fut vivement insulté.

Alors le conseil municipal, présidé par le Maire, accompagné de son greffier, et escorté de deux mille hommes de gardes nationales et d'un train d'artillerie, arbora le drapeau rouge, et s'achemina vers le champ de Mars.

Le cortège, une fois arrivé là. M. le maire publia la loi martiale, et invita par trois fois les citoyens à se retirer; des insultes, des pierres jettées à la garde nationale, furent la réponse à ces paroles de paix. Alors le feu fut commandé. Les gardes nationales, imprudentes, il est vrai, mais animées d'un véritable amour pour le peuple, tirèrent d'abord en l'air.

Cet acte de clémence, redoubla le courage des attroupés, des couqs de pistolet partirent d'au milieu d'eux, et dirigés vers la garde citoyenne, ils abattirent deux cavaliers nationaux.

Alors fut fait le véritable feu : — arrêtons-nous ici, et disons, qu'on compte seulement 20 morts, et 60 blessés.

Hommes ambitieux, qui depuis 15 jours, ne cessez de prêcher au peuple la révolte; vous êtes satisfaits; le peuple, que vous regardez comme l'instrument passif de vos forfaits, le peuple a été sacrifié pour vous.

Homme de sang, revêtu d'un caractère auguste, avez osé prêcher le régicide, et la désobéissance à la loi, dans la tribune d'une société, que quelques hommes comme vous ont voulu déshonorer, parce qu'elle avoit été trop

utile à notre bonheur. Allez au Champ de Mars, contemplez ces malheureuses victimes de vos déclamations criminelles ; allez ensuite à Melun, et voyez les ruisseaux de sang que vos délations mensongère ont fait répandre. Vivez ensuite si vous en avez le courage, hommes payés, prédicateurs républicains, qui servez les cours étrangères, en ayant l'air de protéger vos égaux. Quelle journée de fortune, s'est écoulée hier pour vous.

Les trésors de l'Angleterre et de la Prusse, ne suffiront pas pour vous récompenser de vos succès.

Et vous, peuple, dont la malheureuse destinée est d'être toujours trompé ; connoissez enfin vos amis. — Ceux-là seuls sont vos amis, qui pour vous épargner des scènes d'horreurs semblables à celles d'hier (et qui certes se seroient renouvellées souvent, si le vœu de vos apôtres que vous croyez le vôtre eût été rempli) ; ceux-là seuls, dis-je, sont vos amis, qui ont voulu que votre constitution résistât aux atteintes que lui portoient les aristocrates et les républicains. Ceux-là seuls sont vos amis, qui ont voulu que vous eussiez un Roi, quoiqu'ils n'estimassent pas plus que vous la personne de celui que le hasard vous a donné.

—Mais qu'est-ce qu'un Roi ?.... C'est le premier sujet de la loi, et rien autre chose.

Peuple, mon ami, réfléchissez au mal qu'on vouloit vous faire commettre, réfléchissez aux suites qu'il a eu; et vous verrez si c'est vous que les prédicateurs de la république, ont voulu servir. Non, ils vouloient du sang, ils fesoient sur vous l'apprentissage du despotisme le plus barbare, ils vouloient régner par vous, et pour vous asservir.

Jugez de l'atrocité de vos prétendus amis par ces paroles d'un de leur chef, de cet homme de sang, dont j'ai déjà parlé.... qui disoit avec une naïveté sanguinaire, en parlant du départ du roi... *Cet homme là n'a fui que pour me metire dans l'embarras.* — Et qui sortant de l'assemblée, après que le décret eut été rendu..., adressoit à quelques-uns des vôtres. — *Mes amis, tout est perdu, la loi est conservée*, ce qui vouloit dire, mes amis, armez-vous, égorgez toutes les autorités légitimes, et faites moi votre tribun, votre roi, votre tyran.

Peuple, soyez heureux. Défiez-vous des traîtres; ralliez-vous autour de l'assemblée nationale qui vous aime. Votre bonheur est dans vos mains. Il naîtra de votre sagesse, de votre obéissance aux loix.

654

Un mot à la garde nationale..... Mes amis, rien n'est plus impolitique que de tirer en lair, lorsqu'on veut ménager le peuple. Alors au contraire, on est près d'augmenter le nombre des victimes qu'on va faire, car les citoyens trompés par cette fausse clémence, persistent à demeurer sous le couteau.

De l'Impmerie de la rue Saint-Honoré, Hôtel d'Auvergne, N°. 100.